

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 MAI 2010

Compte administratif 2009

L'examen du compte administratif 2009 est la traduction des grandes orientations de la politique municipale et confirme les engagements pris devant les Plœmeurois.

Une gestion rigoureuse

Les dépenses de fonctionnement (14 341 276 €) sont en baisse de 3,38 % par rapport à 2008. Ceci est la concrétisation de la gestion rigoureuse conduite par la majorité avec l'appui des services de la ville d'une part, mais aussi de la volonté municipale de maîtriser les charges du personnel, qui sont cette année en diminution.

Il en résulte une épargne nette de 2 717 067 € (après remboursement du capital de la dette) en progression de 44 % par rapport à 2008.

Un programme d'investissement conséquent

7 095 552 € d'investissement ont été réalisés dont 5 434 174 € de travaux auxquels il faut ajouter 1 970 000 € de travaux engagés à la date de clôture du budget, soit un taux de réalisation atteignant près de 99 %. Ceci est à mettre en relation avec la moyenne annuelle de 5,3 M d'€ de travaux nouveaux réalisés depuis 2005.

Poursuite du désendettement

Le désendettement de la commune est confirmé. La dette par habitant s'élève à 735 € / h pour la ville seule (- 39,9 % par rapport à 1995).

Elle est de 1 373 € / h pour la dette consolidée (ville + régie), soit une baisse de 34,5 % par rapport à 1995.

Autre élément d'appréciation : le ratio « en cours de la dette / épargne brute » a été ramené à 3,3 (pour 4,5 en 2002), chiffre qui traduit également la poursuite de l'amélioration de la situation financière de la ville.

Une pression fiscale qui reste modérée

Si la commune a été contrainte d'augmenter la fiscalité de 5 % en 2009, elle reste, et c'est l'étude menée par la Trésorerie Générale de Bretagne qui l'indique, l'une où les cotisations fiscales de taxe d'habitation sont les plus faibles parmi les villes de Bretagne de plus de 10 000 habitants (22^{ème} rang sur 36 pour les ménages sans enfant à charge, 29^{ème} rang pour les couples avec 2 enfants à charge, 30^{ème} rang pour les couples avec 3 enfants à charge). La très forte politique d'abattement à la base votée par la commune de Plœmeur a donc eu un impact très direct sur les impôts payés par les Plœmeurois.

Faire face à l'avenir

Cette situation nous permet de conduire une politique d'investissement avec une moyenne de 5,3 M d'€ par an, grâce à un autofinancement important et tout en poursuivant le désendettement de la ville.

La commune se trouve en conséquence en bonne position pour préparer les échéances à venir et engager les nouveaux investissements attendus par les Plœmeurois et notamment le futur espace culturel et l'aménagement de Lomener.

Elle permet également à la commune d'être mieux armée pour faire face aux conséquences nationales et internationales de la crise financière (avec notamment le gel annoncé des concours financiers de l'Etat), mais aussi les répercussions dans le domaine de l'emploi, les incidences sociales sur les familles. Plus que jamais, nous devons poursuivre nos actions dans le secteur de la solidarité.